

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*04106238\*

REGISTRE COMMERCIAL

07-07-2004

NIVELLES  
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **Grand Serment royal des Arbalétriers de Saint Georges de Grez-Doiceau**

Forme juridique **ASBL**

Siège **Grez-Doiceau - Chaussée de la Libération, 30 code postal 1390**

N° d'entreprise **424 488 826**

Objet de l'acte : **Modifications aux statuts conseil d'administration**

Le texte de l'article 29 sera remplacé par le nouveau texte ci-après :

Article 29. L'assemblée générale réunie en date du 31 janvier 2004, a approuvé la composition du conseil d'administration comme suit :

Président : M. Vancaster, M., Rue de Basse-Biez 85, 1390 Grez-Doiceau

Vice-président : M. Noé B., Rue de Basse-Biez 87, 1390 Grez-Doiceau

Trésorier : M. de Hoste G., Chaussée de Jodoigne 21, 1390 Grez-Doiceau

Secrétaire : M. Noé J., Rue Jules Deville 14, 1390 Grez-Doiceau

Administrateurs : M. Devroye J., Chaussée de Jodoigne 51, 1390 Grez-Doiceau

M. Landrieu Ph., Avenue Fernand Laby 46, 1390 Grez-Doiceau

Les soussignés, agissant comme président et secrétaire, certifient la présente déclaration sincère et complète

Le Président  
Vancaster M

Le Secrétaire  
Noé J

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature